

Protéger les enfants touchés par le VIH/SIDA

La pandémie de VIH/SIDA ne menace pas seulement la santé et la survie de millions d'enfants du monde entier, elle détruit également leur famille et les prive de l'amour, des soins et de la protection de leurs parents. Les préjugés et la discrimination, qui entourent souvent le VIH, peuvent entraîner exclusion et isolement et empêcher les enfants concernés de recevoir une éducation. Les enfants dont la famille est touchée par le VIH/SIDA traversent de lourdes épreuves sur le plan affectif et psychologique. Du fait de difficultés financières, liées à l'incapacité de leurs parents à travailler, ces enfants risquent de ne plus aller à l'école ou de commencer à travailler. Ils sont souvent contraints de s'occuper de leurs parents malades ou de leurs frères et sœurs plus jeunes. Les enfants orphelins à cause du VIH/SIDA sont davantage à la merci de l'exploitation, de la maltraitance et de la violence. Inversement, les enfants risquent de contracter le VIH dans de nombreuses situations dans lesquelles ils ne sont pas suffisamment protégés – y compris l'exploitation sexuelle, le trafic d'enfants, la violence, les conflits armés, le recrutement dans des forces ou des groupes armés, les déplacements de population, la détention et l'emprisonnement, le mariage des enfants et les mutilations génitales féminines/excisions.

FAITS ET CHIFFRES

- On estime à 2,3 millions le nombre d'enfants de moins de quinze ans vivant avec le VIH en 2005. 700 000 d'entre eux avaient récemment contracté le virus. Plus d'un demi-million d'enfants (570 000) sont morts du SIDA pendant cette période¹.
- Environ 62 % de tous les enfants séropositifs du monde et 80 % des enfants orphelins à cause du SIDA vivent en Afrique subsaharienne².
- Depuis l'apparition de la pandémie de VIH/SIDA au début des années 1980, la proportion de femmes séropositives n'a cessé d'augmenter. Aujourd'hui, les femmes et les filles représentent près de la moitié des personnes séropositives³.

INSTAURER UN ENVIRONNEMENT PROTECTEUR POUR LES ENFANTS

Engagement et capacité d'action des gouvernements

Pour combattre les préjugés et la confusion, il faut que les pouvoirs publics reconnaissent l'existence et l'im-

DROITS DE L'HOMME

Dans la **Convention relative aux droits de l'enfant** (1989), les Etats parties reconnaissent le droit de l'enfant de jouir du meilleur état de santé possible (article 24). Ils s'engagent à respecter les droits qui sont énoncés dans la Convention et à les garantir à tout enfant relevant de leur juridiction, sans distinction aucune (article 2).

pact du VIH/SIDA et prennent les mesures nécessaires au plus haut niveau, notamment dans le cadre des stratégies nationales de réduction de la pauvreté. Les politiques gouvernementales et les affectations budgétaires permettant d'accroître la protection et les services sociaux sont essentielles si l'on veut renforcer les moyens dont disposent les familles et les communautés pour s'occuper des orphelins et des enfants séropositifs et vulnérables.

Législation et application

Il faut garantir les droits en matière d'héritage des femmes et des enfants qui ont perdu à cause du VIH/SIDA une personne qui subvenait à leurs besoins ou s'occupait d'eux. Il faut protéger les droits des jeunes séropositifs et adopter des lois anti-discriminatoires afin d'assurer l'égalité d'accès à des services aussi essentiels que les soins de santé et l'éducation.

Mentalités, coutumes et pratiques

Il est important de combattre les préjugés, le sentiment de honte et l'exclusion que connaissent souvent les enfants séropositifs, orphelins ou rendus vulnérables par le VIH/SIDA. La violence (y compris les conflits armés), la discrimination sexuelle, la maltraitance sexuelle et les relations de pouvoir inégales (par exemple, le mariage d'une fille jeune à un homme beaucoup plus âgé) sont autant de facteurs qui accroissent le risque que courent les enfants de contracter le VIH.

Libre débat

Les médias peuvent contribuer à sensibiliser la population, à dissiper les idées fausses et à briser les tabous qui entourent le VIH/SIDA en en faisant un sujet de discussion acceptable et en donnant des informations fiables sur la maladie et les moyens de prévention. L'intervention et la participation des enfants peuvent contribuer à rompre le silence et à mettre un terme à l'exclusion.

Compétences, connaissances et participation des enfants

Elles sont particulièrement importantes face aux risques et à l'impact du VIH/SIDA. Pour éviter les risques d'infection, il faut que tous les jeunes bénéficient d'une éducation à la santé sexuelle et soient capables de refuser des relations sexuelles non protégées ou non désirées et de négocier d'autres possibilités plus sûres. Il faut aider les enfants déjà affectés ou infectés par le VIH/SIDA à acquérir les moyens de faire face à la situation, de prendre des décisions en toute connaissance de cause et de se protéger de l'exploitation et de la maltraitance.

Capacité d'action des familles et des communautés

Des ressources et des compétences doivent être investies afin de surveiller la situation des ménages vulnérables, d'aider les familles disposées à accueillir ou à adopter des enfants orphelins et de renforcer les services au niveau communautaire. Pour contribuer à protéger les enfants lors des conflits armés ou des crises humanitaires, il faut que le personnel des forces de maintien de la paix et des organisations humanitaires internationales soit formé à la sensibilisation et à la prévention du VIH/SIDA.

Services essentiels, y compris prévention, réadaptation et réinsertion

Il est impératif de garantir l'accès des enfants infectés ou affectés par le VIH/SIDA à l'éducation – un droit fondamental. L'éducation réduit également leur vulnérabilité face à l'exploitation. Des services de garde d'enfants à base communautaire et un soutien psychosocial sont nécessaires pour aider les familles et les communau-

tés à faire face à la situation. Lors des conflits et des situations d'urgence dans lesquelles les enfants risquent tout particulièrement de contracter le VIH, les programmes de protection, les services de démobilisation, de désarmement et de réinsertion destinés aux enfants utilisés par des forces ou des groupes armés, ainsi que les mesures visant à prévenir et à combattre la violence sexuelle (prestation de soins après un viol et prophylaxie post-exposition) peuvent atténuer les conséquences catastrophiques de telles situations sur les enfants.

Suivi, compte rendu et surveillance

Pour confirmer l'utilité des interventions menées par les pouvoirs publics et les communautés en vue de réduire l'impact de la maladie, il est crucial d'utiliser des indicateurs relatifs à la situation des enfants touchés par le VIH/SIDA qui aient été acceptés à l'échelle internationale.

EXEMPLES DE L'ACTION DE L'UNICEF

À l'échelle **mondiale**, en 2005, l'UNICEF a lancé la campagne « Unissons-nous pour les enfants, contre le SIDA », une campagne mondiale réunissant l'UNICEF, les organisations membres d'ONUSIDA, des donateurs bilatéraux, des organisations non gouvernementales et confessionnelles et des membres de la société civile. L'objectif est de faire en sorte que les enfants figurent au cœur de l'action mondiale menée contre le VIH/SIDA, de généraliser les programmes de prévention et d'aider les enfants déjà touchés par le VIH/SIDA. Quatre grands indicateurs de résultat, « les quatre P », ont été établis pour cette campagne : Prévention primaire ; Prévention de la transmission mère-enfant ; traitement Pédiatrique ; et Protection, soins et soutien.

Au **Burundi**, en **République démocratique du Congo** et en **Haïti**, l'UNICEF apporte son soutien à des programmes de prévention et de lutte contre la violence sexuelle, notamment en fournissant des services de soins aux victimes de viol et un soutien psychosocial. En Haïti, par exemple, 1 900 enfants touchés par le VIH/SIDA ont reçu en 2005 des soins médicaux et psychosociaux directs ainsi qu'un soutien éducatif et financier.

Notes

¹ Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA, Organisation mondiale de la santé, *AIDS Epidemic Update December 2005*, ONUSIDA et OMS, Genève, décembre 2005, p. 1.

² Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA, *2004 Report on the Global AIDS Epidemic*, ONUSIDA, Genève, juin 2004.

³ Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *La Situation des enfants dans le monde 2005*, UNICEF, New York, p. 70.

OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT

Stopper et enrayer la progression du VIH/SIDA est la cible principale de l'OMD 6, et la protection insuffisante des enfants nuit à la réalisation de cet objectif à plusieurs égards. Parmi les pires formes de travail des enfants, beaucoup, y compris l'exploitation sexuelle, font courir aux enfants le risque de contracter le VIH, qui peut également être lié à la maltraitance et la violence. Le travail des enfants est parfois une conséquence de la pandémie de SIDA, lorsque le soutien de famille meurt ou ne peut plus travailler. De fait, les enfants des familles touchées par le VIH/SIDA risquent tout particulièrement d'être privés de toute forme de soins et de protection – de la mort d'un parent à la spoliation de leur héritage.

Pour plus d'informations, prière de contacter :
Section de la protection de l'enfant
Division des programmes, UNICEF New York
childprotection@unicef.org
www.unicef.org/french